Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 74 (1948)

Heft: 13-14

Artikel: Les tendances de l'architecture en Suisse romande

Autor: Virieux, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-56023

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les tendances de l'architecture en Suisse romande

par E. VIRIEUX, architecte de l'Etat, Lausanne

Il n'est peut-être pas une contrée au monde qui puisse présenter comme la Suisse, en un étroit espace, des types d'architecture aussi différents.

La structure politique très particulière et la topographie du pays expliquent, en partie, l'existence de grandes diversités de civilisation.

Ainsi dans des cantons comme Bâle ou Genève, par exemple, la domination d'une classe de riches patriciens permit le développement d'une architecture fastueuse, qu'ignora toujours l'Etat plus démocratique de Zurich.

Enfin, avant le tracé de routes alpestres, de voies ferrées et le percement des tunnels, grandes entreprises du XIXe siècle, les différents Etats de la Confédération conservaient chacun une individualité très marquée et une entière souveraineté.

C'est ainsi que jusqu'au début du siècle dernier on pouvait distinguer nettement, même entre les cantons de la Suisse romande, des différences de styles.

Dès la période classique, l'influence française avait prédominé à Genève et à Neuchâtel. Dans le Pays de Vaud, après la conquête bernoise, le caractère savoyard s'effaça rapidement pour faire place à un genre plus spécifiquement suisse, inspiré par les nouveaux maîtres du pays.

Quant au Valais, il demeura longtemps tourné vers l'Italie, avec laquelle il était en relations suivies.

Ainsi la France, les contrées germaniques et l'Italie agirent simultanément sur le petit pays que borde le Léman entre les Alpes et le Jura.

Il est intéressant de voir confluer en Suisse ces courants qui, nés d'une source commune, ont évolué très différemment.

Le style classique français, le baroque allemand et le

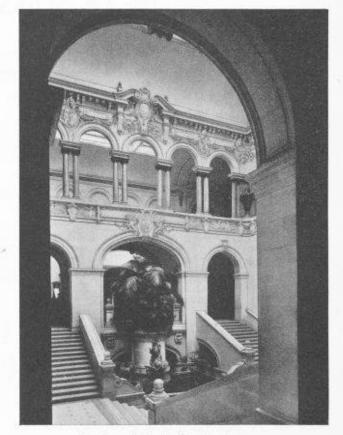


Fig. 1. — Palais de Rumine, Lausanne.



Fig. 2. — Palais du Tribunal fédéral, Lausanne A. Laverrière, architecte F. A. S., S. I. A., Lausanne. Prince i et Béguin, architectes S. I. A., Neuchâtel.

« barocco » à l'italienne dérivent tous trois du grand style créé par Bramante pour Saint-Pierre de Rome.

Mais, alors que les architectes du Louvre et de Versailles puisaient à la source même, s'inspiraient de l'art encore pur du grand architecte de Jules II, les Allemands et les Italiens prenaient pour modèles les œuvres tardives de Borromini et de ses contemporains.

Or, tandis que les Français affinaient encore ce nouveau style européen, inventé à Rome, et maintenaient à leurs constructions une apparence rationnelle, les Allemands et les Italiens ne considéraient plus l'architecture que comme un revêtement de parade, le déploiement d'une tapisserie, qu'il convient de faire onduler élégamment. Les pavillons du Zwinger, à Dresde, sont l'expression la plus parfaite de cette conception.

Certes, aucun édifice en Suisse ne sera pourvu d'une si extrême magnificence, mais l'influence du style qui

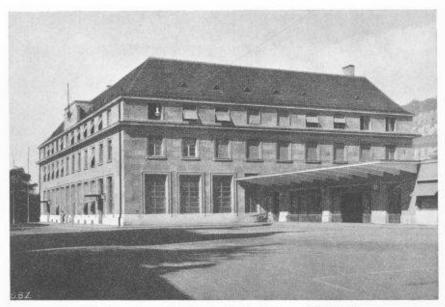


Fig. 3. — Gare des Chemins de fer fédéraux, Neuchâtel. F. Decker, architecte F. A. S., S. I. A. Ed. Culame, architecte S. I. A., Neuchâtel.

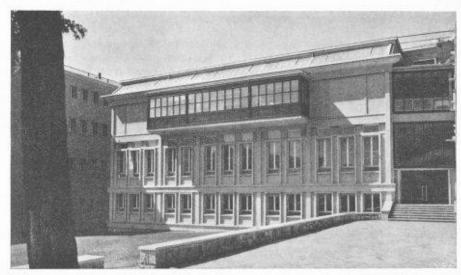


Fig. 4. — Groupe opératoire de l'Hôpital cantonal, Lausanne.
W. Vetter, architecte F. A. S., S. I. A. J.-P. Vouga, architecte S. I. A., Lausanne.

règne au XVIIIe siècle, en Italie, en Autriche et dans l'Allemagne du Sud prédominera longtemps en Suisse allemande. Certaines grandes églises, comme l'abbaye d'Einsiedeln ou la cathédrale de Saint-Gall, sont d'excellents exemples de ce genre dénommé « style jésuite ».

En revanche, dans la Suisse romande, la mode française prévaut de plus en plus. Cependant le baroque italo-germanique et le classicisme parisien se combinent parfois en des œuvres assez savoureuses, mais sans réelle importance, et qui ne feront pas souche.

Enfin, dès le XIX^e siècle, l'influence de l'école française est partout prépondérante; seulement, au début, les occasions de l'affirmer sont rares. Notre pays souffre d'une paralysie économique; la chute de l'ancien régime a rompu notre union douanière avec la France, qui assurait un vaste marché aux produits helvétiques. Il faudra la naissance du machinisme, la construction des chemins de fer, pour arracher la Suisse à son isolement. Dès lors le pays connaîtra un développement prodigieux. Les villes en pleine croissance bâtissent des gares, des hôtels des postes, des théâtres, des bâtiments universitaires, des banques, qui font figure de palais.

C'est alors le brillant style Second Empire qui donne le ton; le Grand-Théâtre de Genève en est le meilleur échantillon tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Puis en fin de siècle le style « Beaux-Arts », allusion à l'école de Paris, prévaut. C'est un genre encore dérivé du mode classique mais fort abâtardi. Les anciens éléments constructifs : colonne, pilier, architrave, fronton, ne sont plus que motifs décoratifs. On les déforme étrangement pour parer la nudité d'une architecture sans structure. Si la Banque Nationale, à Lausanne, caractérise les pires erreurs du genre, le Musée d'art et d'his-

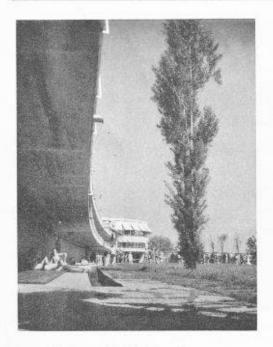


Fig. 5. — Bellerive-plage, Lausanne.

Marc Piccard, architecte F. A. S., S. I. A., Lausanne.

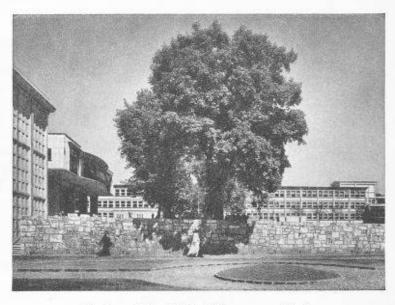


Fig. 6. — Université de Fribourg, vue générale.
F. Dumas et D. Honegger, architectes F. A. S., S. I. A., Fribourg.

toire, à Genève, est en revanche un spécimen fort admissible. Car tout n'est pas à rejeter dans ce style parfois très libre, qui fait siennes certaines audaces du baroque italien, et arrive à d'heureux effets par la plastique monumentale et le groupement des masses. Ainsi le Palais de Rumine (fig. 1), à Lausanne, avec ses colonnades sur plan curviligne, ses tours son aspect théâtral enfin, échappe à la banalité de tant d'autres édifices du même temps. Malheureusement, la vulgarité des détails, le mauvais goût de toute la décoration, qui n'est pas imputable à l'architecte, décédé avant la fin de la construction, ne permettent pas de classer honorablement cette œuvre.

En toutes choses, la guerre de 1914-1918 semble marquer le terme d'une époque et le début d'un âge nouveau.

Jusqu'alors, les architectes s'étaient souvent réclamés de la logique et de la raison, prétendant établir une étroite corrélation entre le décor et la structure.

« Il ne faut admettre dans un édifice — disait déjà un grand classique — aucune partie destinée au seul ornement, mais visant toujours aux belles proportions, on doit tourner en ornements toutes les parties nécessaires à soutenir un édifice. »

Mais c'est vers 1912 seulement que ces principes furent pour la première fois poussés à leurs dernières conséquences par de jeunes architectes allemands, guidés par Bruno Taut. Pour ces novateurs, le beau résulte uniquement de l'utile. Tout élément, toute forme qui n'est pas techniquement indispensable doit être rejeté.

La Suisse du Nord, unie par une communauté de langue à l'Allemagne, fut la première atteinte par ce renouveau. A l'Ecole polytechnique de Zurich on discuta, dès leur apparition, les théories de Taut, de Gropius et de leurs émules.

Les architectes sentaient qu'au lendemain d'une guerre ruineuse on ne pouvait plus offrir, à une société profondément renouvelée, l'architecture pompeuse et théâtrale du XIX^e siècle. Mais la rupture avec un art que l'Europe pratiquait sans grands changements depuis la Renaissance était difficile à opérer. Il fallut les écrits de Le Corbusier, polémiste brillant, pour convertir le grand public aux théories nouvelles.

L'homme de génie est celui qui sait dire ce que tout le monde pense. Or Le Corbusier sut fort bien exprimer ce que chacun sentait. Architecte suisse, connaissant les théories de la jeune architecture allemande, il leur conféra une audience universelle.

Mais nul n'est prophète en son pays. Le Corbusier, qui recueillit d'importantes commandes en divers pays étrangers, n'eut guère l'occasion d'appliquer ses théories dans son canton de Neuchâtel, pas plus que dans les autres Etats de la Suisse romande.

La Suisse allemande fut moins réfractaire aux novateurs.



Fig. 7. — Bâtiment administratif de la Société romande d'électricité, Glarens.
P. Bournoud, architecte F. A. S., Lausanne. A. Schorp, architecte S. I. A., Montreux.

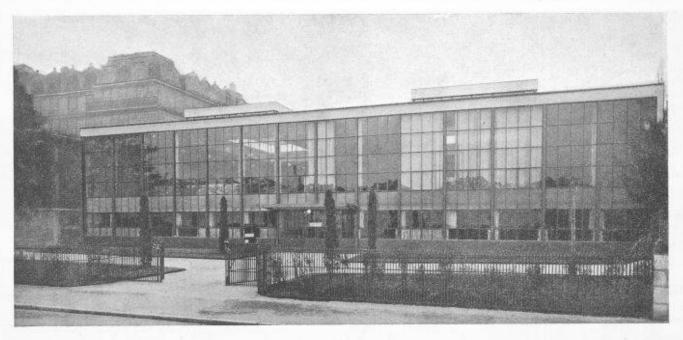


Fig. 8. — Bâtiment de la Conférence du désarmement, Genève. A. Guyonnet, architecte F. A. S., S. I. A. et L. Perrin, ingénieur, Genève.

Il est vrai que la nature des programmes proposés à l'architecte dans les zones industrielles du nord du pays se prête aisément au style dépouillé préconisé par les réformateurs. La Suisse romande au contraire, ayant peu de vastes fabriques et de cités ouvrières, s'adaptait de prime abord moins bien à ce genre nouveau.

Et puis les Suisses français, plus encore que leurs compatriotes germaniques, craignent le risque et les innovations périlleuses. Aussi l'art qui fleurit aux abords du Léman manque-t-il le plus souvent d'audace et de caractère. En littérature, les hardiesses d'un Ramuz paraissent exceptionnelles et démesurées, et comme la peinture d'Hodler par exemple, elles trouvent leurs plus chauds admirateurs à Zurich et à Bâle.

Aussi bien, l'architecture du pays romand observe-t-elle une sage retenue qui nous vaut beaucoup d'œuvres correctes et peu de choses outrancières.

Le style classique ne disparut pas brusquement après la première guerre mondiale, il survécut quelques années et s'affirma en des constructions de valeur.

A ce moment l'exemple ne vient plus guère de Paris, où l'on pratique encore trop le « style 1900 », mais c'est du Nord que nous vient la lumière. Sous l'influence de quelques maîtres très écoutés, Ostendorf, professeur à Karlsruhe, et Karl Moser, professeur à Zurich, entre autres, le grand style traditionnel de l'Europe jette un dernier et vif éclat avant de s'éteindre pour jamais peut-être. Le temple de Fluntern, édifié à Zurich par Moser vers 1920, est un des beaux exemples de cet art classique très épuré.

La Suisse romande ne demeure pas en reste.

A Lausanne, par exemple, le vaste Tribunal fédéral (fig. 2) développe une noble façade grandement ordonnée, mais qui attend encore le dégagement perspectif qu'elle mérite. La Société de Banque Suisse limite heureusement l'enfilade du Grand-Pont par une colonnade apparentée au style Empire. A Neuchâtel, la gare est un parfait modèle de la plus élégante correction (fig. 3).

Puis la vague révolutionnaire, que nous avons vu naître en Allemagne et pénétrer la Suisse du Nord, déferlera aussi en pays romand.

Ce flot, soulevé par le puissant souffle qui renouvelle l'Europe, submergera bientôt les derniers vestiges du traditionalisme.

Les partisans de la tradition monumentale eurent, lors du concours international pour le palais de la S. d. N., à Genève, une dernière occasion d'affronter les réformateurs en un grand débat public. Les premiers l'emportèrent, mais ne surent pas profiter de leur victoire. Ils ont élevé un vaste édifice d'une assez belle allure générale, que déshonorent cependant de graves négligences de composition (fig. 20).

En général, les concours d'architecture ont grandement contribué à familiariser le public avec les conceptions nouvelles. Car les jurys se sont montrés très objectifs et n'ont pas hésité à primer les solutions les plus hardies, lorsque la raison le commandait.

Dès lors la rupture avec l'art du XIX^e siècle est chose faite, la voie est largement ouverte à une nouvelle architecture. La façade n'est plus un décor recouvrant la construction, mais l'expression de la structure même, laissée aussi apparente que possible.

Cet effort pour demeurer vrai ne conduit pas nécessairement à ce que le grand public nomme : « style Le Corbusier ». Beaucoup d'architectes adoptent la doctrine, mais savent créer des formes variées et personnelles.

Ainsi le style du grand précurseur Auguste Perret, avec son apparence d'extrême logique et de simplicité constructive, devait trouver de chauds partisans parmi les novateurs.

L'heure est favorable à toutes les audaces. Pour les grands bâtiments universitaires de Fribourg (fig. 6 et 9), implantés à proximité de fortifications moyenâgeuses, on ne craint pas de s'inspirer très directement des œuvres du célèbre architecte parisien. Le bloc opératoire de la nouvelle Clinique chirurgi-

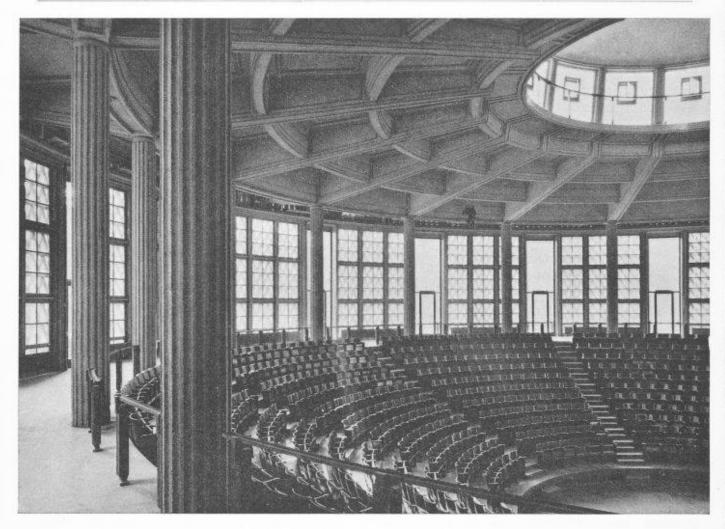


Fig. 9. — Université de Fribourg — Aula magna.
F. Dumas et D. Honegger, architectes F. A. S., S. I. A., Fribourg.

cale, à Lausanne, relève de la même conception (fig. 4).

A Genève, le bâtiment pour la Conférence du désarmement (fig. 8) et la 6 Maison de verre a dressent des façades où ne paraissent guère que de rigides structures de fer, du béton et de transparentes surfaces de verre.

Les spacieux bains de Lausanne-Bellerive (fig. 5) marquent une tendance dont la Suisse allemande donne l'exemple. L'architecture s'efface devant la nature. On ne cherche plus à prolonger à l'extérieur les lignes dominantes du bâtiment, à lui créer un cadre régulièrement aménagé, suivant le procédé classique. On recrée au contraire un morceau de nature et on s'efforce d'y intégrer la construction aussi discrètement que possible : vieux procédé dont les Chinois surent tirer des partis admirables.

Enfin il est malaisé de parler d'emprunts à l'Amérique, car le renouvellement de l'architecture d'outre-Atlantique procède de la réforme européenne et lui est en général postérieur. Cependant la formule spécifiquement américaine de la maison-tour, avec ossature métallique et revêtement de maçonnerie, connaîtra en Suisse quelques rares applications. Mentionnons à ce propos, à Lausanne, le Bel-Air Métropole, qui élève vingt étages au-dessus du rez-de-chaussée inférieur. Mais c'est encore peu de chose en regard de l'Empire State de New-York, avec ses cent deux étages.

Le caractère international de l'art s'accentue de plus en plus. S'il y a des écoles diverses, chacune d'elles a ses représentants partout. Et il ne peut en être autrement, car les mœurs et les coutumes du monde civilisé tendent à s'uniformiser.

Jadis affaire de cour, l'art européen est longtemps demeuré le cadre convenant à une élite, sensible surtout à l'aspect du monde extérieur. Il était à la mesure d'une classe vivant dans le luxe, s'entourant de meubles somptueux, aimant les vastes résidences, les beaux chevaux, les riches atours.

La société contemporaine, très préoccupée de problèmes sociaux et économiques, est dirigée par une bourgeoisie « intellectuelle » ignorant tout faste dans le décor de la vie. Elle n'est guère habituée dès l'enfance à jouir par les yeux du monde des choses, elle ne sait guère y goûter une volupté visuelle.

Pour demeurer vivant, un art doit être fonction de la société qui le commande.

Or, comme notre peinture et notre sculpture, notre architecture est bien à la mesure d'une bourgeoisie raisonneuse et calculatrice. Elle est ainsi assurée de vivre.